Envoyé en préfecture le 20/12/2025
Reçu en préfecture le 20/12/2025
Publié le
ID : 022-212200323-20251213-2025_097-DE

Caulnes	CONSEIL MUNICIPAL DU : SAMEDI 13 DÉCEMBRE 2025	DÉLIBERATION

Date de la convocation : le 6 décembre 2025
Date d'affichage de l'ordre du jour : le 6 décembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le treize décembre à 9h00, les membres du Conseil Municipal, dûment convoqués, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances sous la Présidence de Madame Marina LE MOAL, Maire.

Etaient présents	Marina LE MOAL, Maire Marylène BERHAULT, Patricia BOUGAULT, Hubert CHOLET et Marie-Paule GUILLEMOT, Adjoints au Maire David MAILLARD, Dominique BRIAND, Marie GUILLOU, Marie-Hélène GRAFFIN, Marc PRIOL, Marilyne CHOUX, Catherine REHEL, Tiphaine MEHEUST, Adrien BOUDET et Stéphanie YVERGNIAUX, Conseillers Municipaux
Etaient absents	Frédéric GASREL, Hubert GUERIN et Jean-Yves NOGUES
Pouvoirs	Frédéric GASREL donne pouvoir à Dominique BRIAND et Jean-Yves NOGUES donne pouvoir à Marina LE MOAL
	Secrétaire de séance : Marie GUILLOU

VOIRIE	N° DE L'ACTE : 2025-097
Objet : Réfection du parking de la Gare	

Vu le décret n° 2024-1217 du 28 décembre 2024 relatif au seuil de dispense de publicité et de mise en concurrence préalables pour les marchés de travaux,

Madame la Maire informe le Conseil municipal que le parking de la Gare, où stationne les poids lourds, est dans un état très dégradé.

Une demande de devis a été réalisée pour le remettre en état. Compte tenu de l'état du parking et de sa surface, il est prévu le décapage de l'ensemble du parking et la fourniture de 1 200 tonnes de gravier 0/30.

Les travaux seront réalisés en 2026 et la somme sera inscrite au Budget 2026.

Les montants des travaux est estimé à 25 816 € HT.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, le Conseil municipal :

- **APPROUVE la réfection du parking de la Gare,**
- **VALIDE le devis de l'entreprise GASREL Travaux agricoles,**
- **AUTORISE Madame la Maire, ou son représentant, à signer tout document relatif à cette affaire.**

MAIRIE de CAULNES 22350

Fait à Caulnes le 19 décembre 2025
Pour extrait conforme au registre
La Maire,
Marina LE MOAL